



Une organisation de l'U.C. Seraing

Les trophées, coupes et fleurs des divers classements sont offerts gracieusement par Mr. Jean Mathy.

Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infrasports



ORGANISATION

Robert DELBOVIER	Président et Directeur de course (0475 30 91 36)
Christian FOSSION	Coordonateur de sécurité (0474 87 62 02)
Jean-Luc MONSIEUR	Secrétariat (0478 12 39 80)
.....	Animation ligne d'arrivée
Paul Goulem	Traitement informatique
Docteur LEYDER	Médecin du Tour (0479 35 19 47)
I.N.S.	Ambulance (0472 95 97 99) et poste de secours

FEDERATION

Martin DEFREYNE	Président
Guy CRASSET	Juge à l'arrivée
Cédric WILLEMS	Commissaire
Bernard TONGLET	Commissaire
Robert BAY	Commissaire
Laurent MAILOT	Commissaires moto
	Inspecteur médical
Jean BOURDOUX	Photo-finish
Michel et Freddy HAVELANGE	Relais Radio-Tour
	Dossard à droite

Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infraspports



Hospitaux

CENTRE HOSPITALIER D'EUPEN			
Hufengrass 4/8	4700	EUPEN	087/59.95.99
CENTRE HOSPITALIER DE MALMEDY			
rue Devant les Religieuses 2	4960	MALMEDY	080/79.31.11
C.H.U. de LIEGE			
Domaine Universitaire du Sart-Tilman	4000	LIEGE	04/336.71.11
C.H.B.A			
rue Laplace 40	4100	SERAING	04/338.70.00
CENTRE HOSPITALIER HUTOIS			
rue de Trois-ponts 2	4500	HUY	085/37.21.11
CENTRE HOSPITALIER DE HESBAYE			
avenue de la Résistance 2	4300	WAREMME	019/33.80.00
C.H. PELTZER LA TOURELLE			
rue du Parc 29	4800	VERVIERS	087/21.21.11
C.H.R. DE LA CITADELLE			
boulevard du 12ème de Ligne 1	4000	LIEGE	04/256.61.11
CLIQUE NOTRE DAME DES BRUYERES			
rue Gaillarmont 600	4032	CHENEE	04/379.21.21
CENTRE HOSPITALIER OURTHE-AMBLEVE			
rue Granfosse 31	4130	ESNEUX	04/380.91.11

Règlement Interclubs 1.14 Juniors



1. **Organisation :**

L'épreuve dénommée « Tour du Condroz » est organisée par l'UC SERAING suivant les règlements de l'UCI et de la BelgianCycling. Elle se déroule le samedi 27 juin 2020.

2. **Type d'épreuve :**

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Juniors. Elle est inscrite au calendrier national BelgianCycling en classe 1.14 IC.

3. **Participation :**

L'épreuve est organisée par invitation pour des équipes de maximum 6 coureurs et minimum 4 coureurs. (Equipes de club, régionales, mixtes et max 3 équipes étrangères)

4. **Permanence :**

- Toutes les formalités de départ se feront au Hall Omnisports, rue Bien Lefèvre à Rotheux.
- La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 10h à 11h35.
- La réunion des Directeurs Sportifs aura lieu à 11h50.
- La signature de la feuille de départ débutera à 12h45 et se terminera à 13h35.
- La permanence d'arrivée se tiendra au même endroit.
- Le Directeur de Course sera le nommé Robert Delbovier, Rue Brassine 5 4120 NEUPRE.
Tél/Fax : 04/371.25.45 GSM : 0475/30.91.36

5. **Radio-tour :**

Les informations courses sont émises sur la fréquence **160,10625** canal 2.

6. **Voitures techniques :**

- Chaque équipe a le droit de mettre un véhicule d'assistance dans la course. L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort au cours du briefing, selon le règlement UCI.
- A l'arrivée, les voitures des Directeurs Sportifs et autres (à l'exception des véhicules des membres du jury des Commissaires) sont tenues d'emprunter la déviation mise en place par l'organisateur.
- Un laissez-passer sera également délivré aux véhicules d'assistance « soigneur »
- Le service d'assistance technique neutre est assuré par deux voitures neutres.

7. **Assistance médicale :**

Une ambulance et un médecin suivront la course.

8. **Ravitaillement :**

- Les ravitaillements seront autorisés à partir des voitures techniques après 30 km jusqu'à 20 km avant l'arrivée.
- Conformément à l'article 2.3.027, le ravitaillement sera interdit dans le km précédent, ainsi que dans les 500 m suivant un GPM.

9. **Délais :**

- Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement général. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'Organisateur.
- Il est rappelé aux coureurs, et plus spécialement aux coureurs attardés, que le code de la route doit être respecté.

10. **Classements :**

- Classement individuel de l'épreuve.
- Le classement de la Montagne sera établi par l'addition des points attribués sur l'ensemble des côtes répertoriées. Les deux premiers coureurs y recevront respectivement 5 et 3 points. En cas d'ex aequo, il sera tenu compte du classement lors de l'arrivée. Le Classement de la Montagne (GPM) sera pris par l'Organisateur qui remettra ces classements au Jury des Commissaires. Pour avoir droit au prix du classement GPM, les concurrents doivent obligatoirement terminer l'épreuve.
- Le classement interclubs est établi sur base de l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs 3 meilleurs coureurs. En cas de nouvelle égalité, les équipes seront départagées par la place de leur meilleur coureur.

11. **Prix :**

- **Les prix seront payés à la Permanence directement après l'établissement des classements.**

Prix Individuels : 1.000 € / 20 prix.

160 €	120 €	100 €	80 €	75 €	70 €	60 €	50 €	40 €	30 €
25 €	25 €	25 €	25 €	25 €	20 €	20 €	20 €	15 €	15 €

- Interclubs : 330 € / 10 prix

74 €	62 €	50 €	37 €	30 €	25 €	20 €	12 €	10 €	10 €
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

- G.P.M. :100 € / 3 prix

50 €	30 €	20 €
------	------	------

12. **Antidopage :**

- Le règlement antidopage de l'UCI, de la BelgianCycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.
- Le contrôle antidopage aura lieu au Hall Omnisports , (+/- 450 mètres) rue Bien Lefèvre à Rotheux.

13. **Protocole :**

Les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, ainsi que le vainqueur du classement de la Montagne sont tenus de se présenter à la cérémonie protocolaire qui se tiendra à hauteur de la ligne d'arrivée.

14. **Environnement :**

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et de respecter les zones de ravitaillement, ainsi que les zones de déchets mises en place par l'Organisateur.

15. **Pénalités :**

Le barème de pénalités de la BelgianCycling est le seul applicable. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Collège des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'UCI ou à la BelgianCycling.

Robert DELBOVIER
Directeur de course

Organisation technique

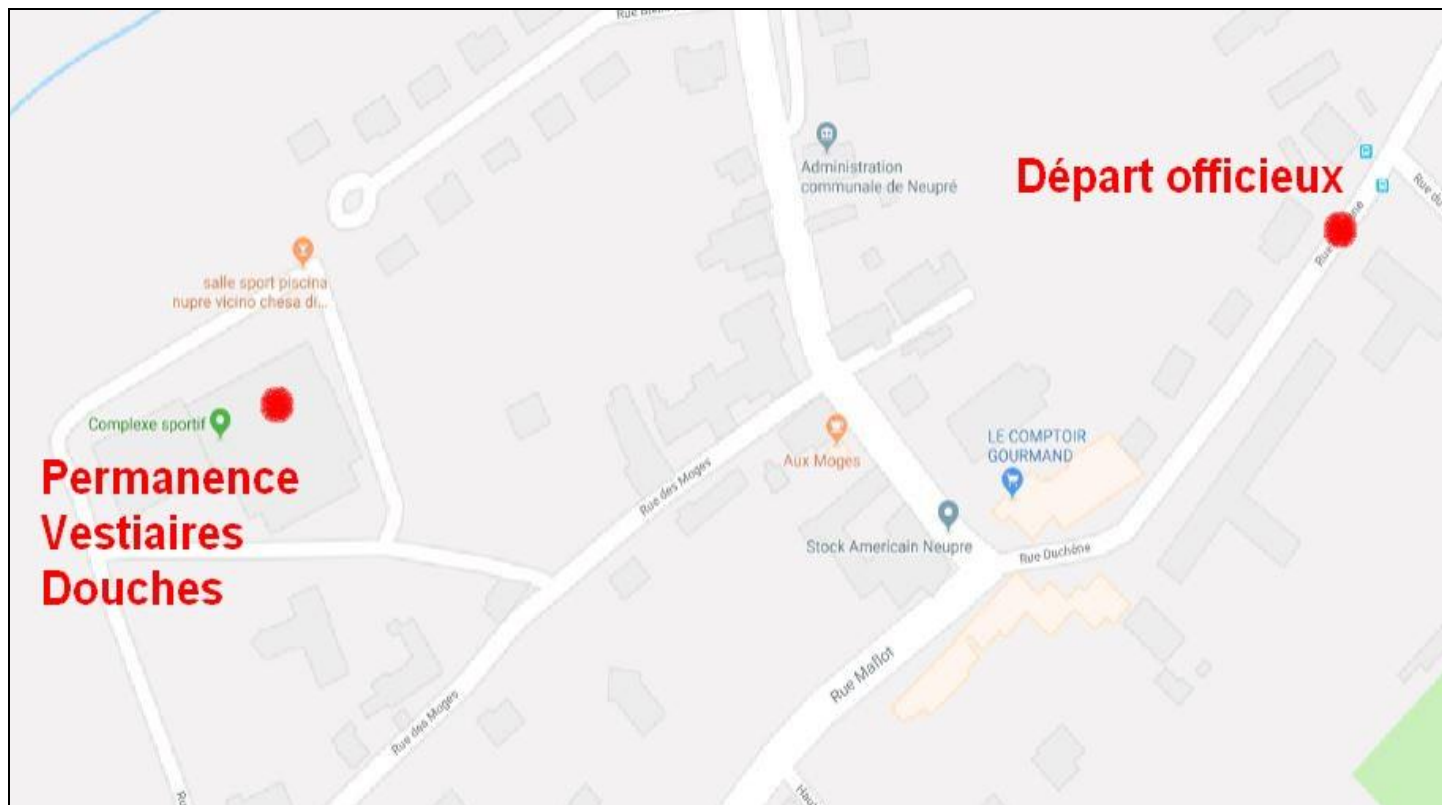
Inscription de 10h00 à 11h30	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
<u>ATTENTION</u> : Les équipes étrangères doivent avoir l'autorisation de leur fédération pour courir en Belgique.	
Briefing Directeurs Sportifs à 11h50	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Briefing sécurité à 12h30	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Signature de 12h45 à 13h35	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Contrôle des braquets à 13h20	
Vestiaire	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Contrôle médical	Hall Omniports (piscine) Rue Bien Lefèvre à Rotheux
Départ officieux	13h50 – Rue Duchêne (Ecole)
Départ officiel	14h00 – Château des Grange
Arrivée	rue Duchêne (école communale)
Photo finish	A droite

Information au coach

ATTENTION : Il y a 112,2 kms, 87,6 kms en ligne et 2 circuits de 12,3 kms.
On passe donc 3x la ligne d'arrivée.



Zone de départ




Zone d'arrivée



TOUR DU CONDROZ 2020 POUR JUNIORS

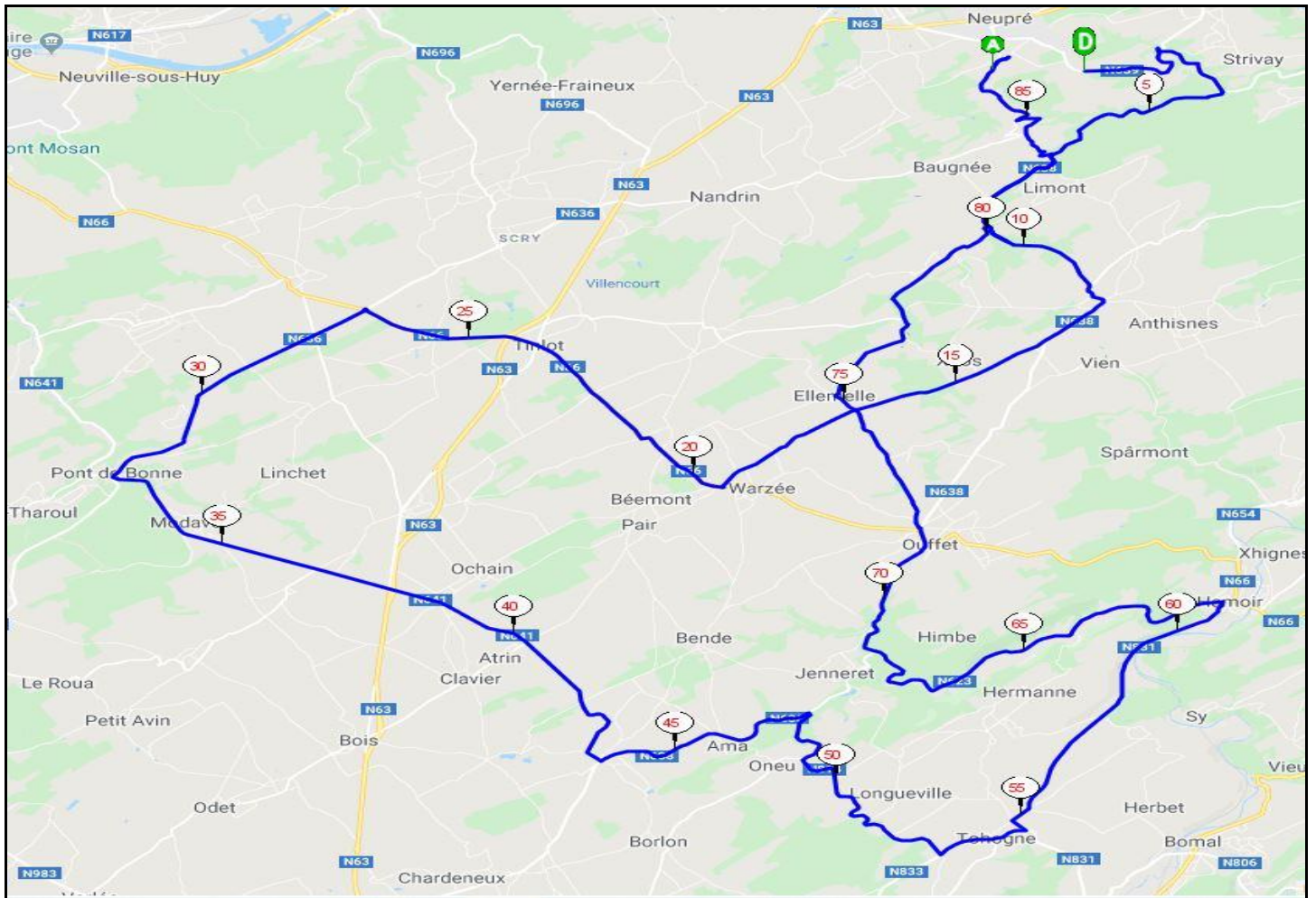
Souvenir Antoine Demoitié

		KM P.	KM.R.	Routes	HEURES	HEURES
ROTHEUX	Départ rue Duchêne (Ecole Communale)				45 km/h	42 km/h
	rue du Cimetierre , route de Bonsgnée , Carrefour La salle				13h50	13h50
	DEPART OFFICIEL Château des Granges KM 0	0	112,2		14h00	14h00
	Route d'Ouffet → vers Esneux	1,9	110,3	N 683	14h02	14h02
ESNEUX	Houte si Plout → direction Ouffet	3,2	109,0	N 638	14h04	14h04
LIMONT	Limont	7	105,2		14h09	14h09
HODY	Tultay ↑ vers Hody	8,8	103,4		14h11	14h12
	Hody	11	101,2		14h14	14h15
	 Kennedy →	11,6	106,0		14h15	14h16
	→ vers Ellemelle	12,8	99,4		14h16	14h17
ELLEMELLE	Ellemelle Carrefour ↑	16,3	95,9		14h20	14h22
	attention Ralentiseur	16,9	96,3		14h21	14h23
	Carrefour chicanes ↑	17,9	94,3		14h22	14h24
WARZEE	Warzée ↑	18,3	93,9		14h23	14h25
	Sur grand-route → vers Seny	19	93,2	N 66	14h24	14h26
SENY	Seny ↑ vers Tinlot	20,8	91,4		14h26	14h28
TINLOT	Tinlot ↑ vers Huy	23,4	88,8		14h30	14h32
	St Vitu Rond Point ← vers Limet	26,3	85,9	N 636	14h33	14h35
LIMET	Limet	30,7	81,5		14h38	14h41
PONT DE BONNE	Pont de Bonne ← vers Ocquier	32	80,2	N 641	14h40	14h43
MODAVE	Château de Modave GPM 1	33,4	78,8		14h42	14h45
	Pair GPM 2	39,9	72,3		14h50	14h53
OCQUIER	Ocquier ↑ vers Hamoir	43,3	68,9	N 638	14h54	14h57
JENNERET	Jenneret → vers Tohogne debut GPM	47	65,2	N 614	14h59	15h02
TOHOGNE	Tohogne GPM 3	49,4	62,8		15h01	15h05
	Tohogne carrefour ← vers Barvaux	52,4	59,8	N 833	15h05	15h10
	Traversée de Tohogne ensuite ← vers Hamoir	53,9	58,3	N 831	15h07	15h12
HAMOI	Hamoir ← vers zone Ravito début 60,5	60,4	51,8	N 631	15h15	15h20
	Fin 60,8 Fin zone Ravito (Zone poubelles)	60,8	51,4	N 623	15h15	15h20
JENNERET	→ vers Ouffet	68,0	44,2	N638	15h25	15h30
	Ouffet GPM 4	70,9	41,3		15h28	15h34
OUFFET	← vers Huy , carrefour ↑ puis à ← vers Ellemelle	71,5	40,7	N66	15h29	15h35
ELLEMELLE	Carrefour de l'arbre ↑ ,	74,3	37,9		15h33	15h39
	Ellemelle carrefour → vers Moulin	74,8	37,4		15h33	15h39

TAVIER (Moulin)	Tavier ↑	78,0	34,2		15h38	15h44
	Tavier Eglise ↑	79,0	33,2		15h39	15h45
TULTAY	← vers Esneux	80,0	32,2	N 638	15h40	15h46
	↑ vers Esneux	81,5	30,7	N638	15h42	15h48
LIMONT	LIMONT virage en épingle ← Pas Bayard DANGER !!!!!	83,7	28,5		15h44	15h51
BERLEUR	BERLEUR → vers Rotheux DANGER virage en épingle !!!!!	84,7	27,5		15h45	15h52
ROTHEUX	Rotheux GPM 5	87,1	25,1		15h48	15h56
	→ rue Duchêne	87,4	24,8		15h49	15h57
	1 ^{er} passage ligne rue Duchêne (Ecole communale) + 2 circuits de 12,3 kms	87,6	24,6		15h49	15h57
	Km 87,6 → rue du Cimetierre , rue Petit Moulin Km 88,7 → route de Bonsgnée N639 Km 89,1 ↑ carrefour « La salle » Km 90,2 ↑ vers Bongnée (descente rapide avec épingle) Km 91,2 → vers Esneux N683 Km 92,5 → « Hout si Plout » vers Ouffet N638 Km 95,8 → rue Pas Bayard vers Berleur Km 96,5 → vers Rotheux Km 97,2 GPM 6 Rotheux Km 99,7 → rue Duchêne					
	2ème passage ligne	99,9	12,3		16h04	16h13
	Km 99,9 → rue du Cimetierre , rue Petit Moulin Km 101,0 → route de Bonsgnée N639 Km 101,4 ↑ carrefour « La salle » Km 102,5 ↑ vers Bongnée (descente rapide avec épingle) Km 103,5 → vers Esneux N683 Km 104,8 → « Hout si Plout » vers Ouffet N638 Km 108,1 → rue Pas Bayard vers Berleur Km 108,8 → vers Rotheux Km 112,0 → rue Duchêne					
	Arrivée	112,2	0,0		16h20	16h30

GPM 1	Château de Modave	33,4	14h42	14h45
GPM 2	Pair	39,9	14h50	14h53
GPM 3	Tohogne	49,4	15h01	15h05
GPM 4	Ouffet	70,9	15h28	15h34
GPM 5	Rotheux	87,1	15h48	15h56
GPM 6	Rotheux	97,2	16h01	16h10

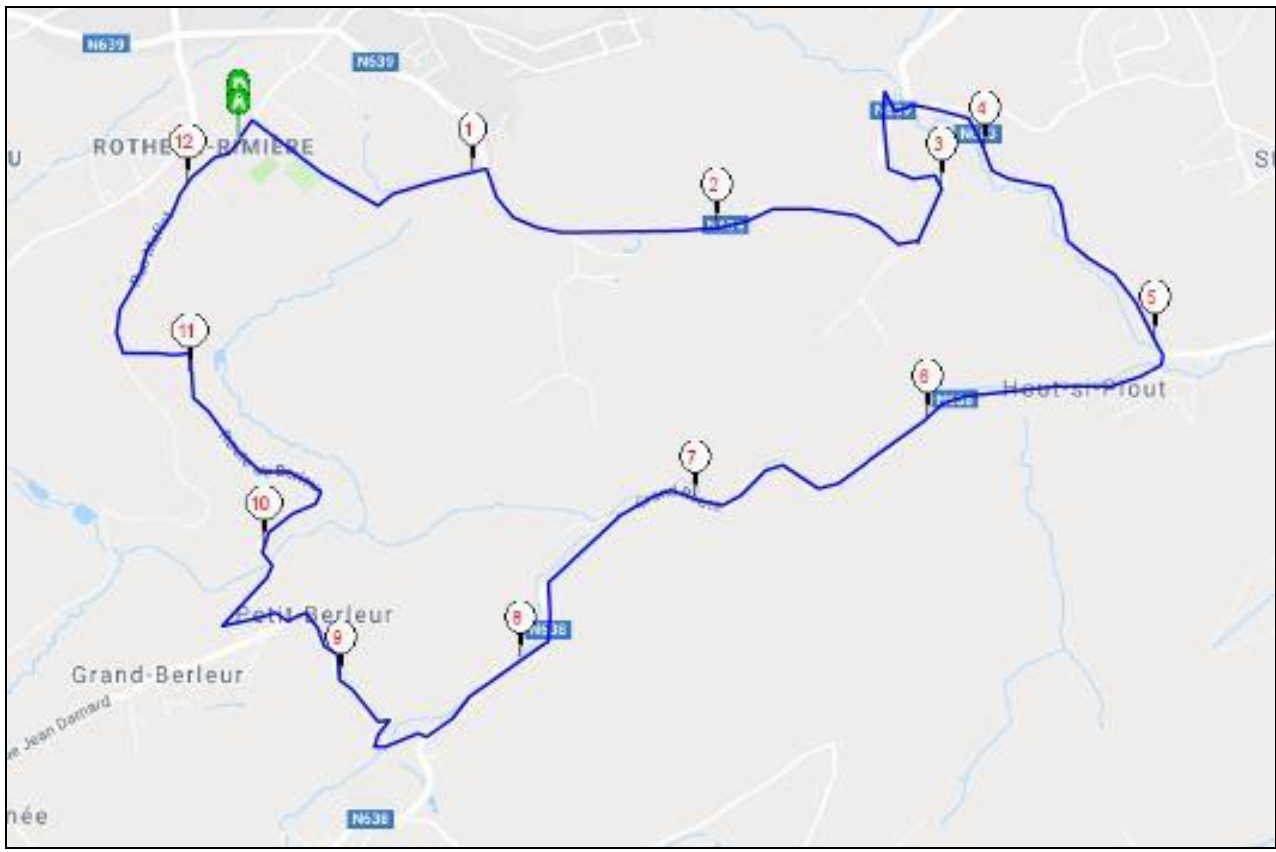
Plan de la course en ligne



Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infraspports



Plan du circuit



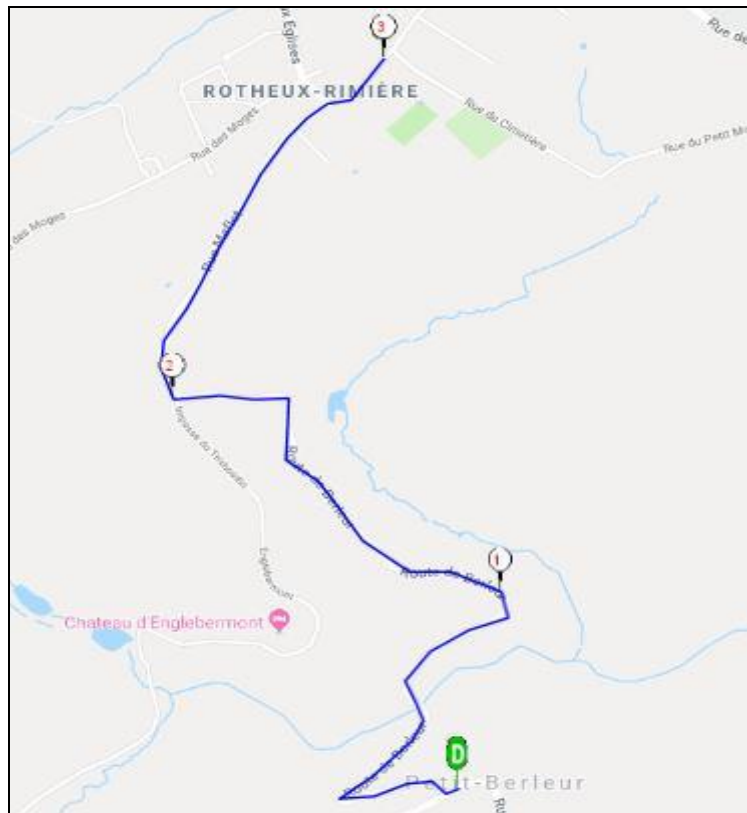
Profil du circuit



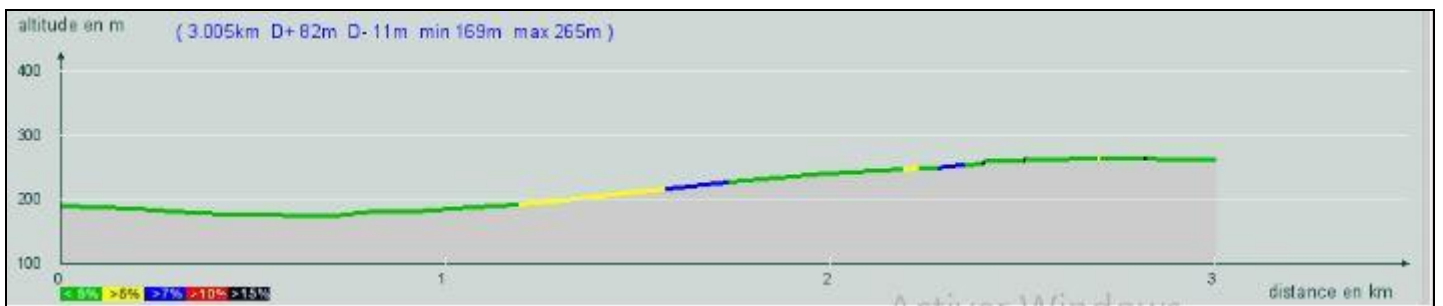
Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infraspports



Circuit 3 derniers kms



Profil des 3 derniers kms



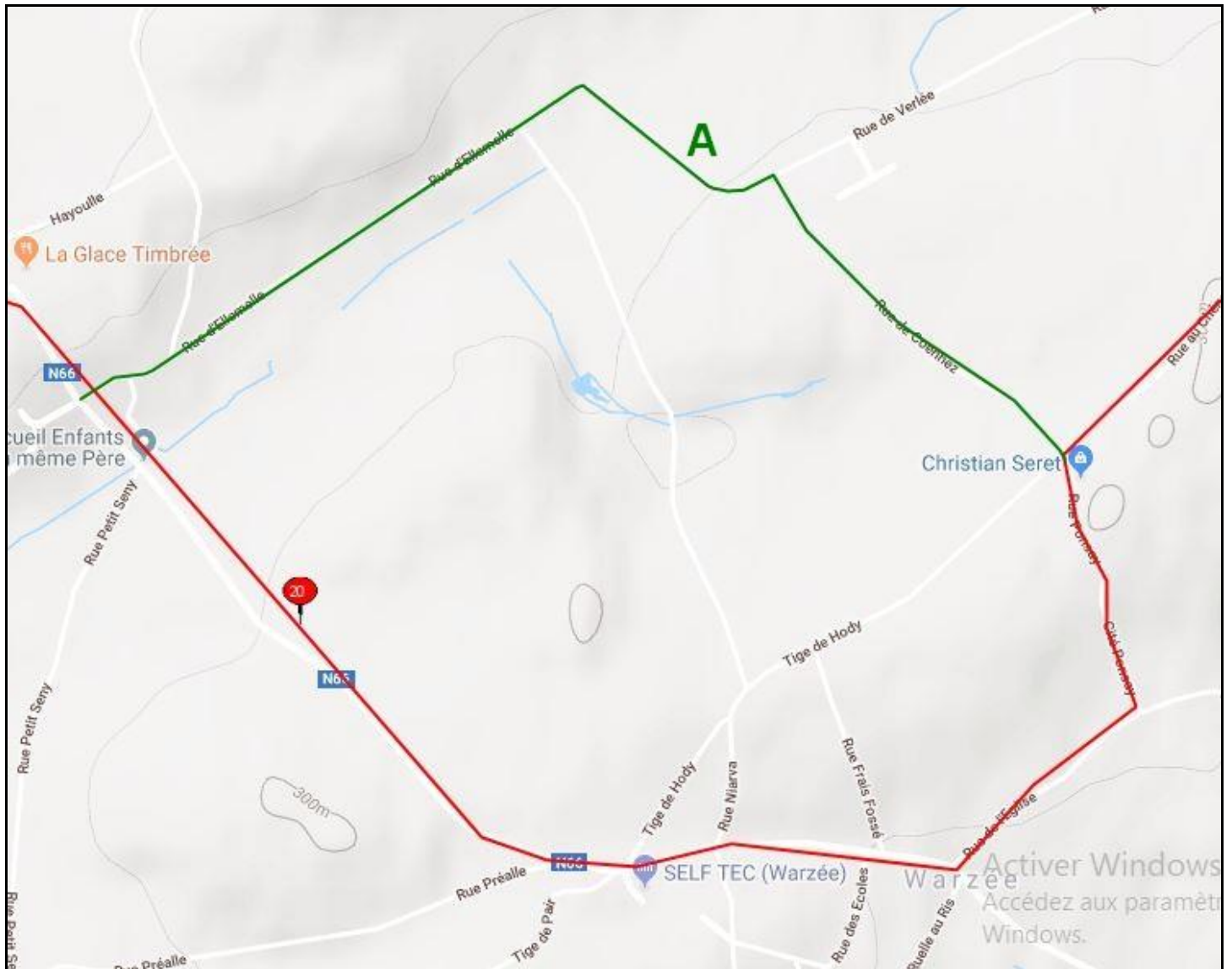
Avec le soutien de la Députée Provinciale en charge des Sports
Avec le soutien du SPW Infraspports



TOUR DU CONDROZ 2020 ***CIRCUITS WAY IN WAY OUT***



- A. Course km 17,8** ← Carrefour à gauche
- Alternatif km 17,8 → rue Coenher
- ↑ chemin des Prés
- ← rue d'Ellemelle
- ↑ rue sous les Roches
- Course → N66 vers Tinlot



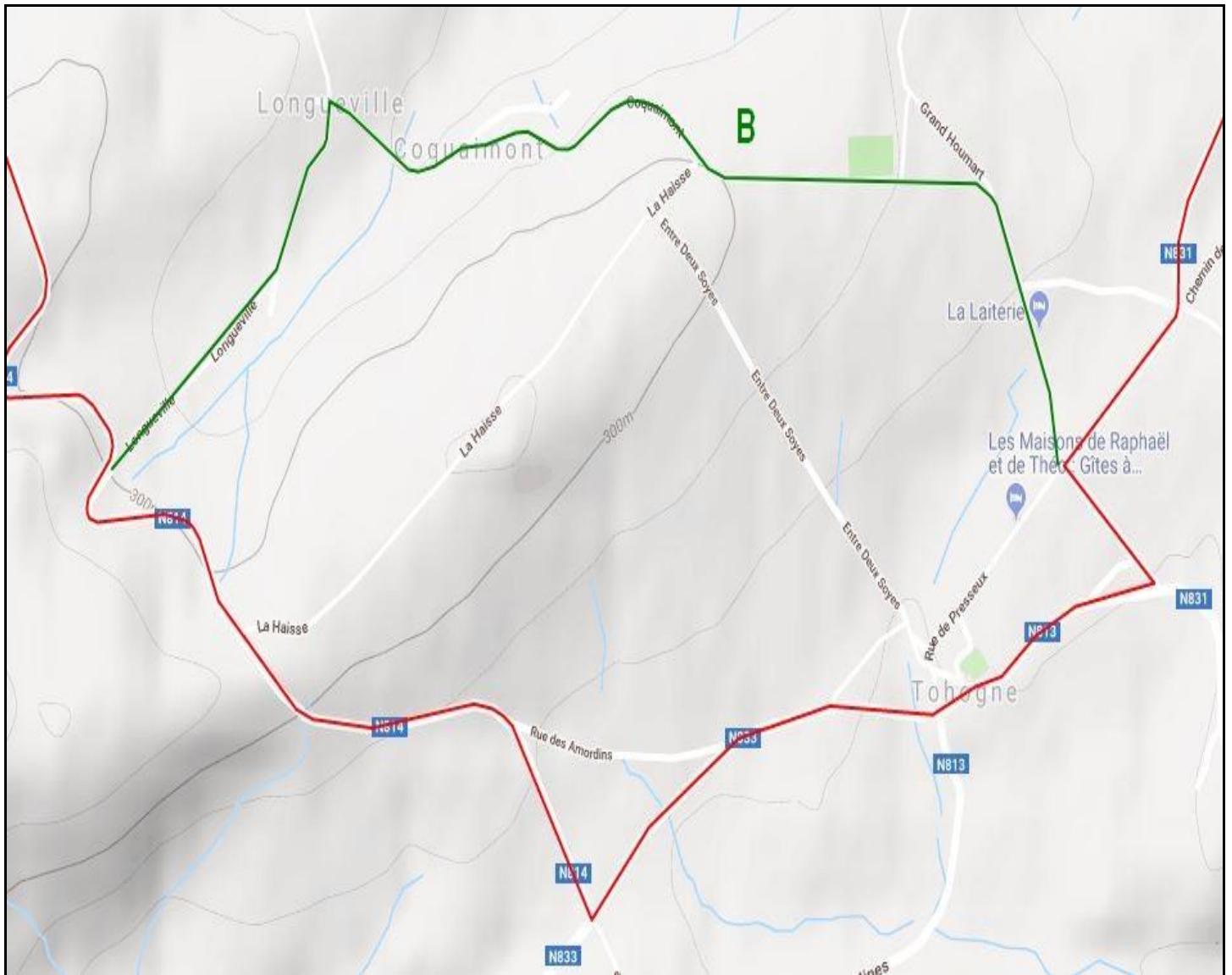
B. Course km 51,0 ↑ N814





Alternatif km 51,0 ← Longueville

→ Coquaimont

→ Coquaimont

Course ← carrefour vers Hamoir



- C. Course km 81,8  N814
- Alternatif km 81,8  Baraque Boulet
-  rue Jean Damart
- Course  rue de Berleur vers Rotheux

